

RAPPORT ANNUEL

ÉDITION 2024



Cofinancé par
l'Union européenne



COLOPHON

Comité de rédaction

Les équipes de l'asbl d'Info-Sourds de Bruxelles

Relecture

Lise Artiges

Anne-Claire Marion

Pascale van der Belen

Mise en page

Lise Artiges

Impression

Docufast Print & Mailservices - Service d'impression favorisant le travail adapté pour les personnes sourdes et malentendantes

Photographies

@Info-Sourds de Bruxelles

SOMMAIRE

Avant-Propos

Présentation d'Info-Sourds de Bruxelles

- Missions et vision
- Notre équipe, notre Organe d'Administration et nos experts externes
- Nos partenaires et réseaux

Introduction à nos réalisations

Nos réalisations par service

- Accompagnement social
- Accompagnement à l'Emploi
- Formations professionnelles
- Permanence d'Écrivain public
- Service d'Interprétation des Sourds de Bruxelles
- Sensibilisations

Comptes et bilan

Perspectives 2024



AVANT-PROPOS

Chers lecteurs,

Ce rapport est avant tout celui d'hommes et de femmes animés par la même aspiration, celle de contribuer à l'inclusion et à l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes, avec équité et respect. Qu'ils soient interprètes, accompagnateurs, formateurs, jobcoachs, écrivain public, chargé de communication, comptable ou gestionnaire, ils partagent les mêmes valeurs : le perfectionnement continu, l'épanouissement, l'engagement, le respect et le professionnalisme ;

L'équipe "métier" dispose d'une expertise solide en matière de surdit , par sa ma trise de la langue des signes francophone de Belgique, sa connaissance de la culture sourde ainsi que des adaptations et des am nagements utiles aux personnes sourdes. Son action s'adapte   chaque personne.

Elle agit tant au niveau individuel que collectif afin de permettre aux personnes sourdes et malentendantes d' tre acteurs de leur histoire, d'exercer leurs droits, de s' panouir socialement et professionnellement, et d'avoir acc s   l'information.

C'est donc   eux que revient le m rite des r sultats 2024 pr sent s dans ce rapport !

Bonne lecture !

Pascale van der Belen
Directrice d'Info-Sourds de Bruxelles





PRÉSENTATION D'INFO-SOURDS

L'asbl Info-Sourds de Bruxelles a été créée en 1996 pour donner suite à une volonté politique de regrouper dans une même association une offre globale de services pour répondre aux besoins des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises. Actiris, la COCOF, l'IRSA (Institut Royal des Sourds et des Aveugles) et la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique) ont uni leurs efforts pour soutenir la mise en place de l'association. L'association a donc été créée par des personnes sourdes et malentendantes, pour des personnes sourdes et malentendantes.

Info-Sourds a, pour objet social, l'inclusion et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises grâce à des actions, individuelles ou collectives, en langue des signes de Belgique francophone (LSFB) et/ou avec des moyens de communication visuels adaptés.

MISSIONS ET VISION

Pour remplir ses missions, Info-Sourds propose les actions suivantes :

- Un **accompagnement social**. Cet accompagnement consiste en un soutien dans tout type de démarche du quotidien : logement, législation, famille, budget, démarches administratives, loisirs, santé, etc.
- Un **accompagnement à l'emploi** à travers les actions suivantes :
 1. Analyse de la demande.
 2. Bilan de compétences et projet professionnel.
 3. Travail sur les freins (croyances limitantes, soft skills, vision du marché de l'emploi...).
 4. Outillage et recherche d'emploi : réalisation d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, envoi des candidatures, préparation et accompagnement aux entretiens d'embauche.
 5. Mise à l'emploi, en formation ou en stage.
 6. Suivi après la sortie vers l'emploi, la formation, les études ou le stage : demande d'aménagements raisonnables, sensibilisation, etc.
- Des **formations professionnelles**. En partenariat avec Bruxelles Formation et le FSE avec le soutien d'Actiris, le service propose divers modules d'alphabétisation, de français, de calcul, d'initiation aux nouvelles technologies, etc.
- Une **permanence d'écrivain public** pour aider à lire, comprendre, trier, traduire en langue des signes les courriers que les bénéficiaires apportent. Il accompagne également chaque bénéficiaire dans le remplissage de formulaires en ligne ainsi que dans l'écriture de réponses aux courriers, suivant le contenu et la forme désirés.

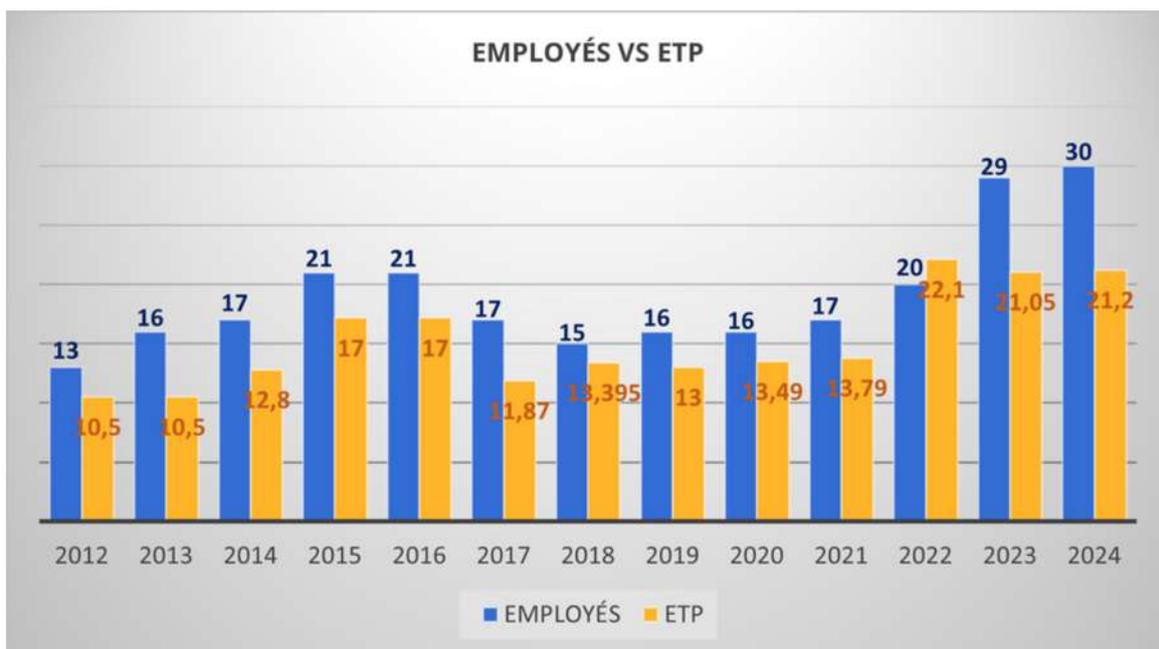
Des **prestations d'interprétation, de translittération et de transcription**. Ces dernières vont de l'interprétation en LSFB, la translittération, avec la Langue française Parlée Complétée (LPC) et le français signé, à la transcription offrant de la retranscription et du sous-titrage de discours oraux en direct.

- Des **sensibilisations à la surdité**. Cela fait plus de 28 ans qu'Info-Sourds use de son expertise pour accompagner les personnes sourdes vers plus d'inclusion et d'autonomie en Région bruxelloise. Cet objectif nécessite un travail au niveau de l'environnement. Les peurs, l'inacceptation, l'inadaptation, voire le rejet viennent souvent de l'environnement des personnes sourdes et malentendantes. Dans le but de briser les préjugés, les équipes d'Info-Sourds proposent, depuis 2023, des séances de sensibilisation à la surdité.

NOTRE ÉQUIPE, NOTRE ORGANE D'ADMINISTRATION



Par rapport à 2023, nous avons légèrement augmenté nos ETP pour passer à **21,20 temps pleins** en 2024. Le nombre d'employés a également augmenté en raison de remplacements de congés longue maladie.



ORGANE D'ADMINISTRATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	MANDAT
Hazard	Jean-Louis	Président	2024-2027
van den Abeele	Marie-Sophie	Vice-Présidente	2024-2027
de Brouwer	Simon	Trésorier	2025-2028
Fraiture	Martine	Secrétaire	2024-2027
Seynaeve	Antonine	Administratrice	2023-2026

Notre président : Arnaud Jansen, arrivant au terme de son mandat, nous a fait part de son désir d'arrêter sa mission au sein d'Info-Sourds afin de se concentrer sur des projets plus personnels. Ce dernier a été remplacé, par majorité au vote, par Jean-Louis Hazard. Ce dernier a réussi à séduire les membres de l'Assemblée par son expérience de nombreuses années en conseil en management dans différents secteurs et différents pays. Ses compétences se concentrent majoritairement sur la gestion opérationnelle et financière, aussi bien dans le secteur public que privé.

NOS PARTENAIRES ET RÉSEAUX

Partenaires du monde de la surdité

Actrice du monde associatif, Info-Sourds se définit comme active au sein d'un réseau riche d'organismes et d'associations du monde de la surdité. Ensemble, et au travers de diverses collaborations, nous œuvrons pour plus d'inclusion et d'autonomie pour les personnes sourdes et malentendantes en Région bruxelloise.



BAILLEURS DE FONDS ET FINANCEMENTS EXTERNES



Cofinancé par
l'Union européenne



NOTRE RÉSEAU

Afin de sensibiliser, informer et promouvoir l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, Info-Sourds est membre de différents organes. Ces mandats ont pour objectifs de fédérer, animer des mobilisations communes, et porter des réflexions transversales dans le monde du handicap et de la surdité.

Ainsi, la Directrice d'Info-Sourds représente l'asbl en tant que :

- Membre effectif du Conseil consultatif de la COCOF, section personnes handicapées ;
- Responsable du GT Formation professionnelle du Conseil consultatif de la COCOF ;
- Membre effectif de la Commission de réexamen de la COCOF ;
- Membre du GT Emploi du Conseil National Supérieur des personnes handicapées ;
- Membre du Conseil Consultatif bruxellois francophone
- Membre de l'Organe d'Administration de l'ASAH (Association des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes Handicapées) avec une expertise accompagnement à l'emploi ;
- Membre de l'Organe d'Administration du CAWaB (Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles)
- Membre de la Cohésion Sociale de Forest

Les objectifs

- Renforcer le travail en réseau et l'échange d'informations ;
- Favoriser la cohérence, la complémentarité et la transversalité;
- Faire remonter les problématiques observées sur le terrain.

Les principales actions en 2024

- Suivi du transfert des aides à l'emploi de la COCOF vers Actiris ;
- Sensibilisation aux conséquences du numérique par défaut pour notre public.



Le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles, appelé le CAWaB, rassemble tous les acteurs et représentants du monde du handicap pour œuvrer auprès du politique pour plus d'accessibilité en Wallonie et dans la capitale.



BRUXEO est la confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloises. Elle se veut intersectorielle et pluraliste. Elle regroupe des institutions publiques et privées actives dans les secteurs des soins de santé, de l'action sociale, du bien-être, de l'éducation et de l'enseignement, de l'accueil et de l'hébergement, de l'aide à domicile, de l'insertion, du secteur socioculturel, etc.



ACCESS ▶ i
WWW.ACCESS-I.BE

Access-i est une plate-forme reprenant tous les sites ouverts au public en fonction de leur accessibilité pour les personnes handicapées.



La Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté, la FEBRAP, tente à favoriser le travail des personnes handicapées, défend les intérêts des entreprises de travail adapté et veille au bien-être de ses travailleurs.



L'Association a pour but la représentation des employeurs des services bruxellois actifs dans le secteur de l'accompagnement, et plus largement des actions en milieu ouvert pour les personnes en situation de handicap.

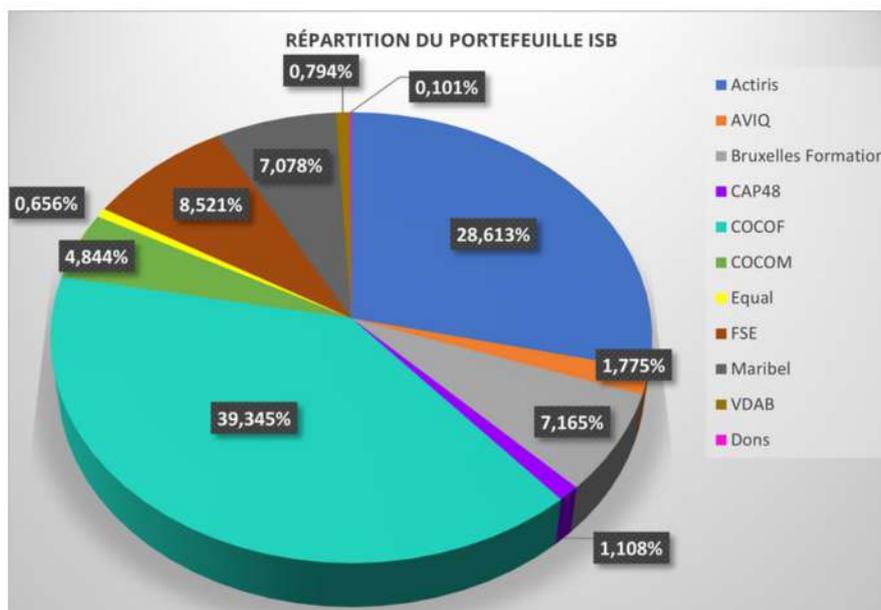


INTRODUCTION À NOS RÉALISATIONS

L'année 2024 a été marquée par des défis et des avancées significatives pour notre organisation :

- Suite à **une réorganisation du SISB** avec, entre autres, une révision complète des documents régissant l'activité du service à la suite d'une modification de l'arrêté dit SACIPS, un plan de communication a été mis en place afin de visibiliser le service. Un des objectifs visés est de renforcer et valoriser la collaboration avec les prestataires indépendants et salariés.
- Après l'accord de collaboration avec la société Dreamwall pour mettre sur pied une nouvelle offre de service au SISB : **la transcription**, un plan de communication a été mis en place dès le mois de décembre.
- **Des actions de sensibilisation** à la surdité, soutenues par Equal brussels, se sont poursuivies pour la deuxième année consécutive.
- **La permanence d'écrivain public** mise en place en 2023 a bien pris ses marques en 2024, et s'est également accompagnée d'un large plan de communication permettant à l'offre de se créer un réseau et de se faire connaître d'un public autre que nos bénéficiaires.

Ces réalisations n'ont été possibles que grâce à des équipes motivées et engagées, un travail acharné, une réflexion et des recherches de subsides en amont, l'entretien de partenariats et enfin, l'apport financier des bailleurs de fonds présentés dans le graphique ci-dessous.



Actiris – Les agents contractuels subventionnés (ACS) sont des agents au chômage, engagés sous un contrat de travail spécifique pour travailler dans le secteur non-marchand. Ce statut permet d'offrir un emploi à plusieurs postes administratifs, de formateurs, d'accompagnatrices et d'interprète en langue des signes. C'est également ce dernier qui a permis la mise en place de notre permanence d'écrivain public, offrant ainsi un soutien supplémentaire aux bénéficiaires présentant des difficultés avec le français écrit.

Actiris, au-delà des postes ACS, Actiris supporte financièrement le projet d'Accompagnement de Public Spécifique (APS), support renouvelable tous les 5 ans.

AVIQ accorde des primes de compensation pour soutenir l'emploi de personnes en situation de handicap.

Bruxelles Formation finance annuellement des formations professionnelles spécifiques à l'attention des chercheurs d'emploi sourds ou malentendants dans les matières suivantes : Français Langue Étrangère (FLE), Alphabétisation, Français, Calcul, TIC et compétences transversales.

CAP48, l'organisation belge qui permet la récolte de fonds destinés principalement aux personnes handicapées dans les Communautés française et germanophone de Belgique, nous a accordé un don de 57 000 euros pour la mise en production d'une nouvelle base de données implémentée pour notre service d'interprétation pour les sourds de Bruxelles (SISB). Cette dernière facilitera la gestion des demandes et nous permettra de gérer de façon plus adéquate et intuitive, d'un point de vue technologique, les demandes de nos bénéficiaires, comme des prestataires.

La Commission communautaire française (COCOF) supporte financièrement le service d'Accompagnement et le service d'Interprétation des sourds de Bruxelles (SISB), postes compris. Au niveau du SISB, la modification de l'arrêté sur le Service d'appui à la communication et à l'Interprétation pour les personnes sourdes ; SACIPS, a permis de renforcer et valoriser la collaboration avec les prestataires travaillant pour notre service. La COCOF nous accorde également des primes d'insertion pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap.

La Commission communautaire commune (COCOM) finance, en initiative, le projet pilote d'interprétation en milieu social du SISB, en ce compris un poste de gestionnaire, des experts et des interprètes en langue des signes. Cette subvention n'est pas structurelle mais nous avons bon espoir qu'elle soit reconduite en 2024.

Equal brussels soutient et mobilise les acteurs publics et associatifs, au départ des besoins des publics concernés, pour faire de l'égalité des chances un objectif partagé, nous soutient depuis juillet 2023 et ce pour 3 années consécutives. Info-Sourds de Bruxelles a en effet répondu à un appel à projet pour de la sensibilisation à la surdité. L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes en travaillant sur l'environnement.

La Fondation Roi Baudouin nous a soutenu dans notre projet de vélotypie à hauteur de 8800 euros. Le projet concerne plus précisément de la transcription et du sous-titrage automatique qui a donné finalement naissance à notre collaboration avec Dreamwall.

Le Fonds social européen (FSE) nous a quant à lui permis d'étendre notre offre de formations professionnelles afin de mettre à niveau les chercheurs d'emploi sourds qui rencontrent des difficultés en français, en calcul ou au niveau des connaissances de bases telles que les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Les Fonds Maribel Social ont pour objectifs de créer des emplois supplémentaires, de diminuer la pénibilité du travail ainsi que d'améliorer la qualité des services. Sauf attribution particulière, ce sont des emplois à durée indéterminée. Ils financent, chez nous, des postes de formateurs et des postes administratifs.

Les dons. Cette année, pour la première fois, nous avons mis en place les outils et l'infrastructure nécessaires à cette nouvelle source de financement. En effet, les subsides étant devenus incertains, une diversification du portefeuille d'Info-Sourds s'avérait nécessaire. Nous avons ainsi achevé la création d'une page internet comprenant un formulaire en ligne. Des recherches ont également été menées afin de visibiliser au maximum l'association via :

- Des plates-formes de dons, legs en duo et testament,
- Des collaborations avec des partenaires.

Nous avons également lancé notre première soirée caritative en collaboration avec la chorale Chorus Erasmus.





NOS RÉALISATIONS PAR SERVICES

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

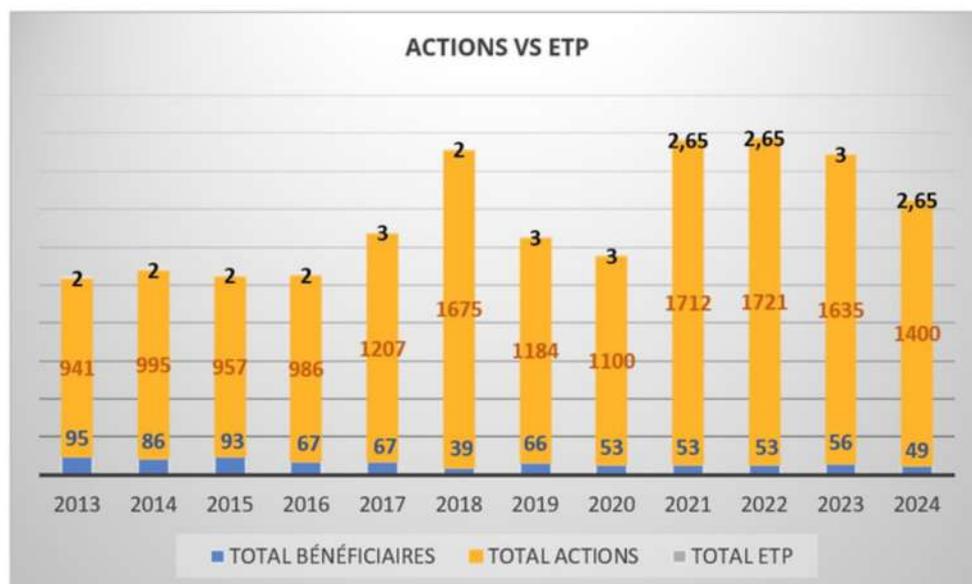
Depuis 2013, le service Accompagnement soutien les personnes sourdes et malentendantes dans leur projet individuel afin de s'inclure et s'autonomiser, et leur permettre de jouer pleinement leur rôle de citoyen bruxellois. La spécificité du service réside dans l'utilisation de la langue des signes et l'expertise en matière de surdité. Ceci est notamment soutenu par l'expérience et l'intégration de travailleurs sourds au sein de l'équipe. L'accompagnement, trait d'union entre ce public-cible et le monde extérieur, permet de faire ressortir chez les personnes sourdes leurs ressources et leurs limites, à se positionner dans leur environnement et à mieux gérer leur quotidien. Il vise à leur faire gagner en autonomie et s'inclure pleinement dans la société.

Réalisations

Les objectifs quantitatifs imposés par la COCOF sont l'accompagnement de 20 bénéficiaires et de 480 actions pour un service d'accompagnement de Catégorie 2.

En 2024, malgré un départ en congé de maternité et un remplacement difficile en raison de multiples congés maladie, le service a, comme chaque année, largement dépassé ses objectifs avec un total de :

- **49 bénéficiaires dont 3 nouveaux**
- **1400 actions**
- **10 dossiers clôturés**

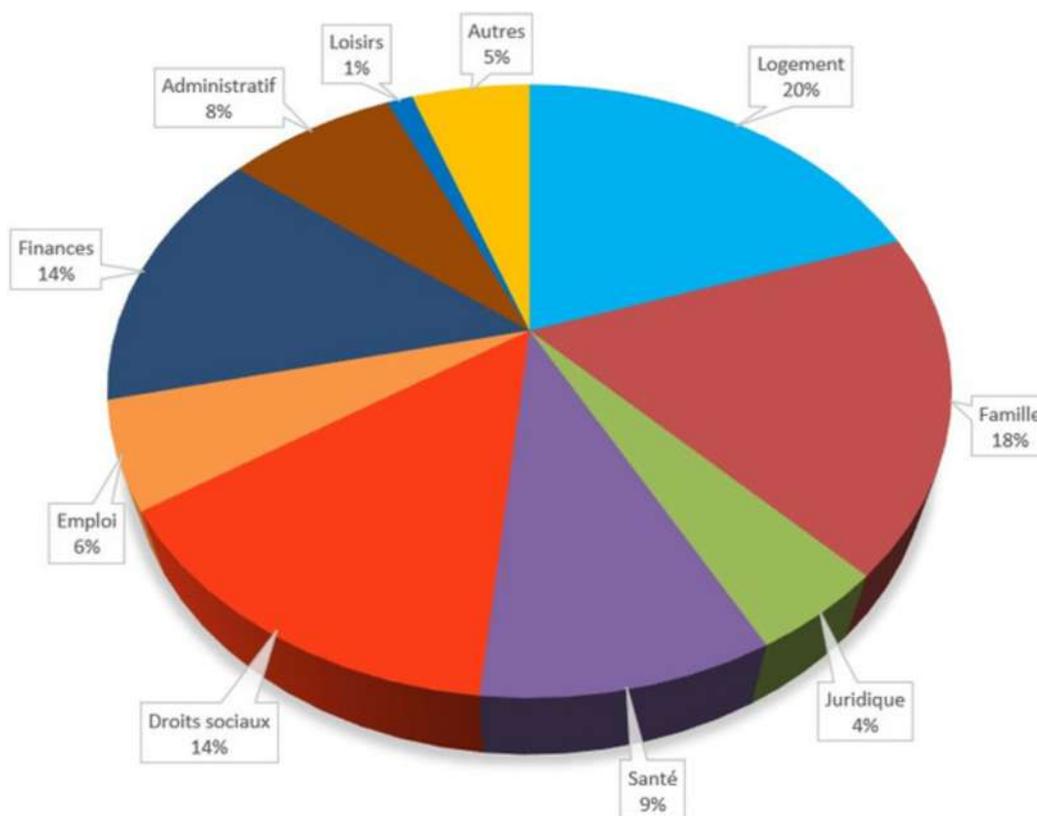


Nous notons une diminution de 12% du nombre de bénéficiaires par rapport à 2023. Ce phénomène résulte de la volonté du service de fermer les dossiers sans réel projet d'accompagnement et de renvoyer les personnes autonomes vers la permanence d'écrivain public fraîchement créée en avril 2023. Cette démarche se construit dans l'optique de libérer de la place pour des nouveaux bénéficiaires, soit en situation temporaire plus précaire, soit avec un profil plus fragilisé. Ce travail de clôture, qui demande des rendez-vous d'évaluation et une remise en perspective par rapport à la procédure du service, a demandé du temps à l'équipe.

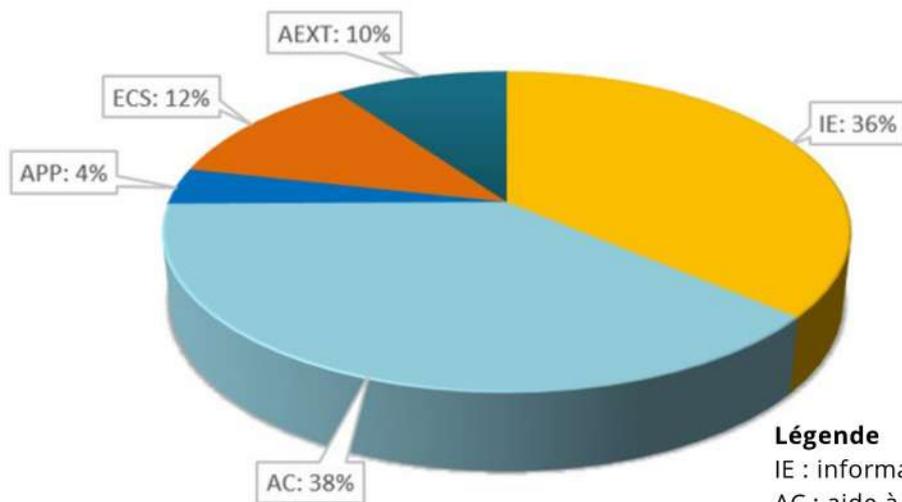
Le service a également connu une diminution des effectifs entraînant une perte de productivité à la suite d'un départ en congé de maternité. Il a, de plus, été difficile de remplacer la personne absente, ainsi que plusieurs autres absences maladie de longue durée.

Dans ce contexte, le service d'accompagnement a concentré ses forces sur la bonne gestion quotidienne des accompagnements existants et n'a ouvert qu'un nombre restreint de nouveaux dossiers. Trois nouveaux accompagnements ont néanmoins été ouverts.

Au niveau des domaines d'accompagnements, le service continue de brasser large, comme le démontre le graphique ci-dessous.



La spécificité du public sourd et malentendant demande, au niveau de l'accompagnement, des besoins ad hoc que nous avons classés selon cinq grandes catégories. C'est en raison de ces besoins que notre expertise et accompagnement en langue des signes, accompagné d'outils visuels, prend tout son sens.



Légende

- IE : information et explications
- AC : aide à la compréhension /rédaction
- APP : apprentissage
- ECS : écoute et soutien
- AEXT : accompagnement extérieur

En sachant que chaque accompagnement ciblé est synonyme de temps et d'énergie, soulignons que depuis son existence, le service a effectué **15 513 actions** au total !
 Au vu du peu de ressources humaines, nous sommes fiers du succès du service et de ses réalisations.



ACCOMPAGNEMENT EMPLOI

Conventionnée avec Actiris depuis 28 ans, notre asbl, via son service Emploi, a développé une expertise dans le domaine de l'accompagnement des chercheurs d'emploi sourds et malentendants. Dans un souci de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires, nous avons également mis en place un partenariat d'Accompagnement de Public Spécifique (APS) depuis 13 ans.

Cette prise en charge adaptée comprend si nécessaire une réorientation en interne, auprès de nos autres services, ou auprès de nos partenaires.

L'année 2024 a été une période de stabilité pour le service, malgré le passage d'une de nos employées d'un temps plein à un mi-temps. Ce qui a amené l'équipe à un total de 1,5 ETP réparti sur trois personnes. Malgré cette configuration, le service a néanmoins réussi à relever un défi important, comme le démontre la belle remontée des réalisations, dans le graphique ci-dessous. Une nouvelle collègue a été accueillie en août, pour gonfler l'équipe à un total de 2 ETP.

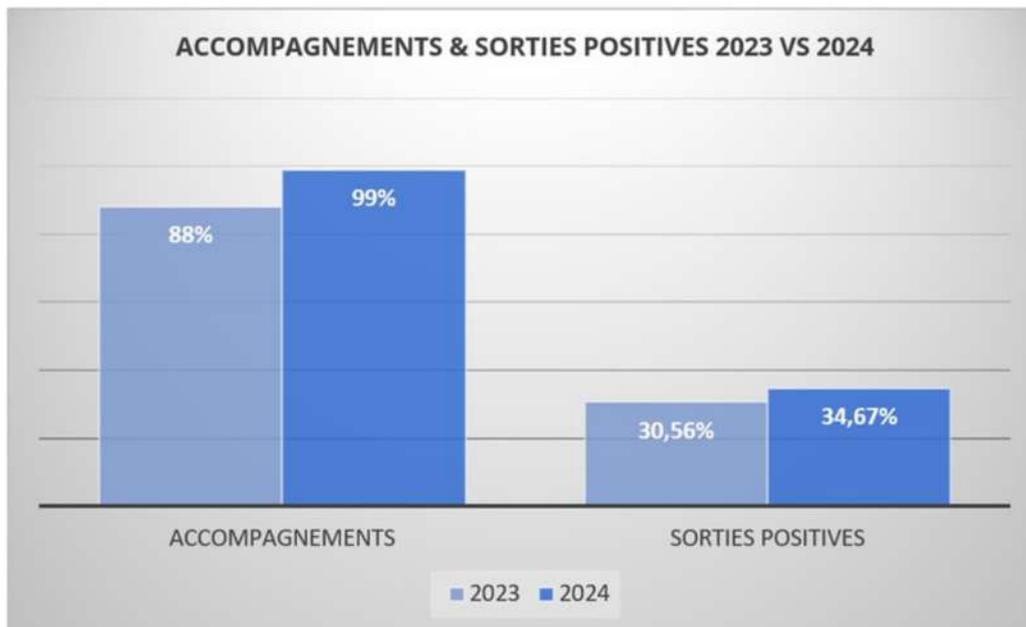


Réalisations

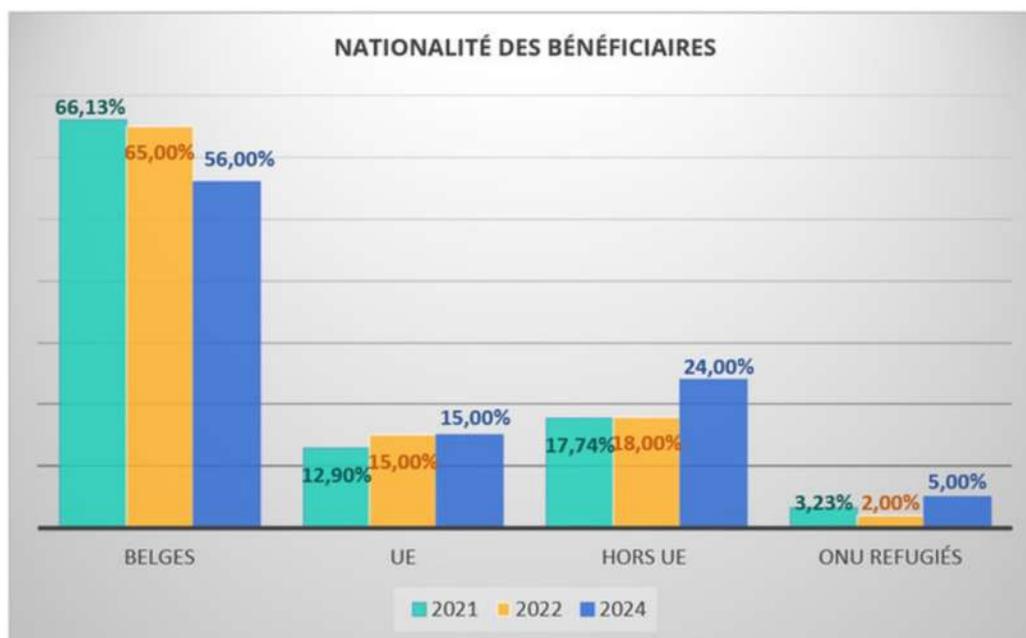
Bien que le quota de **sorties positives** demandés par Actiris soit fixé à 42 %, difficilement atteignable à la vue de la lourdeur de chaque suivi, nous ne pouvons que constater les efforts mis en place par le service avec une belle **augmentation de plus de 4 % par rapport à 2023**.

De plus, rappelons que depuis 2022, le service a dû s'adapter à un nouveau type de bénéficiaires : les personnes sourdes et malentendantes ukrainiennes. Elles représentent un public très fragilisé demandant un suivi rapproché : apprentissage du français écrit, de la langue des signes francophone de Belgique, des us et coutumes belges ainsi qu'un gros travail de gestion administrative.

Ce qu'il faut souligner ici, c'est le travail incroyable que nos job coachs ont réalisé pour présenter une augmentation des sorties positives mais également des accompagnements avec **11% d'accompagnements en plus par rapport à 2023**.



*Par sorties positives, nous entendons toute issue permettant à la personne sourde ou malentendante de se réaliser professionnellement. Que ce soit par des formations, des stages ou des entretiens d'embauches débouchant sur un engagement.



Communication

En 2024, en collaboration avec la Ligue Braille, nous avons mis en place un plan de communication visant à promouvoir nos services Emploi respectifs ainsi que leur expertise. En effet, nous pensons majeur de rappeler l'importance de services, tels que les nôtres, afin de permettre l'inclusion professionnelle des personnes présentant une déficience sensorielle, impossible via les filières classiques.

Au-delà de mettre en avant **notre expertise**, cette campagne de communication a permis de :

- Montrer les **richesses que représentent les personnes déficientes sensorielles** au niveau professionnel ;
- Appuyer sur l'importance, pour les **pouvoirs subsidiant, de poursuivre leur soutien financier** ;
- **Faire tomber les barrières de la peur** encore trop prégnantes chez les employeurs.

Les retombées ont été plus importantes qu'attendu avec :

- Les félicitations de la Fondation Roi Baudouin ;
- La possibilité pour les Petits Riens de se porter candidat pour le Prix de l'Entreprise Citoyenne organisé par CAP48 ;
- Une belle couverture médiatique : Le Spécialiste.be, Moustique, La Première, et bien d'autres.



Une vidéo de promotion a été réalisée pour l'occasion. Il vous est possible de la découvrir ou redécouvrir en scannant le QR code !



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Au niveau de la formation professionnelle, grâce au soutien du Fonds Social européen (FSE) nous avons poursuivi les formations supplémentaires ouvertes en 2023 :

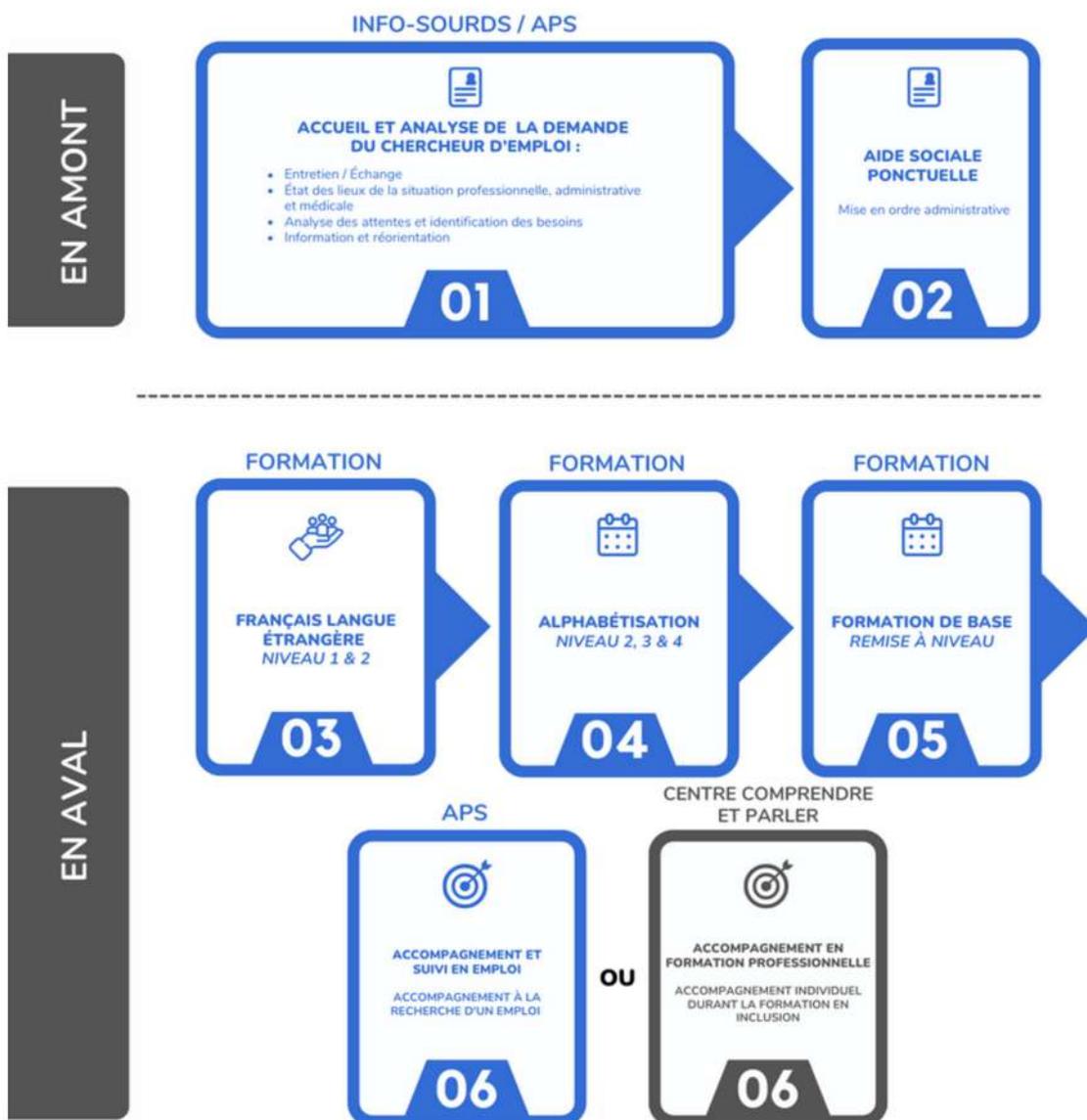
- Français Langue Étrangère (FLE) niveau 2
- Alphabétisation niveau 2

Ces 2 modules viennent s'ajouter au FLE niveau 1 et aux modules d'Alphabétisation 3 & 4, ainsi qu'à la Formation de base. Ils viennent surtout répondre à un besoin de notre public qui présente une diversité de niveaux du français extrêmement variée, et qui nécessite un accompagnement et apprentissage rapproché et spécifique aux personnes sourdes et malentendantes.

Rappelons que pour les personnes sourdes de naissance, le français n'est qu'une transcription d'une langue orale à laquelle ils n'ont jamais eu accès. Sa compréhension est, de ce fait, extrêmement abstraite et nécessite une pédagogie adaptée.

Les formations cofinancées par le FSE ont pour objectif de :

- **Lutter contre la pauvreté,**
- **Favoriser l'inclusion sociale,**
- **Assurer une insertion durable dans l'emploi** en soutenant l'acquisition et le développement des compétences, dont les compétences numériques et/ou linguistiques, pour les publics les plus fragilisés et les plus éloignés de l'emploi, ainsi que leur accompagnement et leur suivi vers et dans l'emploi.



Comme chaque année, nous couplons les formations à des activités extérieures permettant à nos stagiaires de se projeter, mais surtout de faire reposer les apprentissages sur des situations concrètes. Nous leur avons ainsi permis de se rendre à la Foire du Livre et au Salon de la Formation organisé par notre partenaire Bruxelles Formation.



Visite de la Foire du Livre avec des élèves du groupe d'Alpha 3

Le Salon de la Formation a permis aux stagiaires du dernier module d'Alphabétisation de se projeter dans une autre formation professionnelle en intégration ou un métier.

Découvrez le témoignage de deux de nos stagiaires en scannant les QR codes



Réalisations

Grâce à ce projet, nous avons ainsi pu accompagner **33 personnes sourdes et malentendantes** dans le renforcement de leurs acquis ou apprentissage du français en vue d'une intégration professionnelle.

FLE 1	10 stagiaires x 21 semaines x 14 heures/semaine	2940 heures
FLE 2	4 stagiaires x 9 semaines x 18 heures/semaines	648 heures
ALPHA 2	6 stagiaires x 21 semaines x 14 heures/semaine	1764 heures
ALPHA 3	3 stagiaires x 21 semaines x 21 heures/semaine	1323 heures
ALPHA 4	3 stagiaires x 21 semaines x 21 heures par semaine	1323 heures
FORMATION DE BASE	7 stagiaires x 9 semaines x 21 heures/semaine	1323 heures

Nous pouvons compter pour 2024 :

- **6 nouveaux stagiaires**
- Un total de **33 stagiaires**
- Un volume d'activités annuel de **9321 heures de cours**

PERMANENCE D'ÉCRIVAIN PUBLIC

Ce projet a vu le jour en avril 2023 suite au constat que l'illettrisme de notre public-cible venait entraver les missions premières de chacun de nos projets et plus particulièrement des services Accompagnement et Emploi.

Née d'une réflexion approfondie menée au sein du groupe de travail de Première ligne, l'objectif était d'éviter le renvoi systématique des demandes d'ordre administratif au service d'accompagnement.

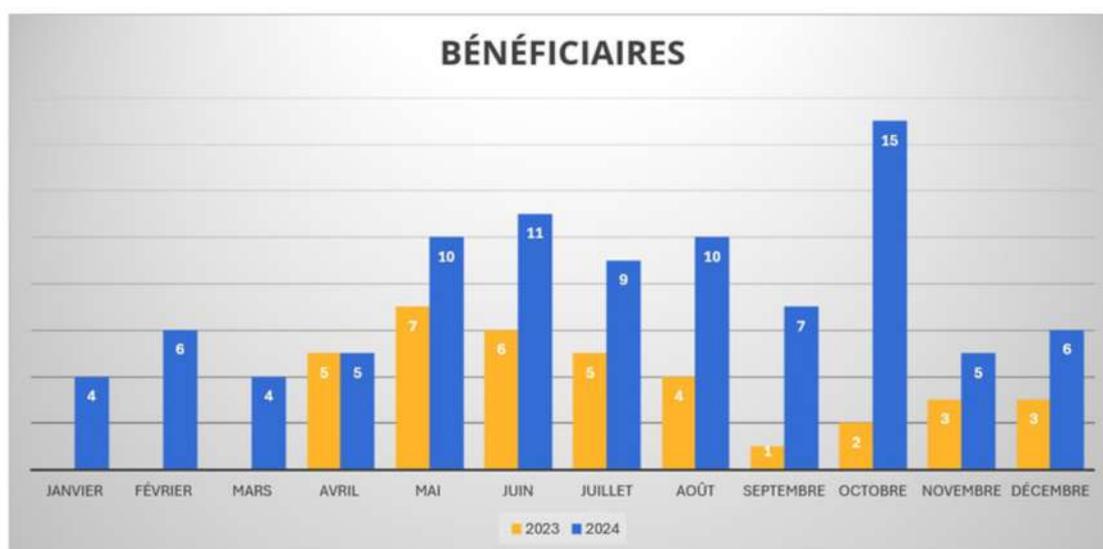
Avec le soutien d'Actiris, un mi-temps poste ACS transféré de l'asbl Alpha-Signes, a été affecté à une fonction d'écrivain public et des permanences ont été mises en place.

En août, un mi-temps a été engagé afin d'occuper le poste et développer le projet.

Outre la gestion des permanences, des réunions enrichissantes ont eu lieu avec des écrivains publics suisses ; des personnes sourdes et entendantes maîtrisant la Langue des Signes Suisse, jusqu'à novembre.

La première année, un plan de communication a essentiellement consisté en la promotion de ce service en interne et en externe, via une conférence à la Journée Mondiale des Sourds, des communications auprès des partenaires et via nos canaux digitaux : emailing, les réseaux sociaux et notre site internet.

Nos efforts ont été payants au regard des résultats obtenus en comparaison avec ceux des débuts :



Bilan du projet

L'année 2024 marque une étape significative dans le développement du projet d'écrivain public destiné aux personnes sourdes et malentendantes. Après une première année d'expérimentation en 2023, le projet a démontré sa pertinence et son efficacité, comme en témoigne l'augmentation notable du nombre de bénéficiaires, la diversification des demandes ainsi que le renforcement des collaborations interservices.

L'évolution du mode de fonctionnement, avec l'introduction de rendez-vous planifiés via messages-textes, a amélioré l'accessibilité et la stabilité du service, répondant plus adéquatement aux attentes du public. La mise en place de nouveaux créneaux horaires, de supports de communication adaptés en langue des signes, ainsi que l'extension des missions – notamment la création de vidéos explicatives – renforcent l'impact du dispositif, tout en favorisant une meilleure inclusion et autonomie des bénéficiaires.

Ce bilan positif confirme l'importance d'un tel service dans un contexte où l'accès à l'écrit reste un obstacle majeur pour bon nombre de personnes sourdes. L'écrivain public agit ainsi comme un véritable levier d'émancipation sociale et citoyenne, en réduisant les inégalités d'accès à l'information et en offrant un accompagnement de proximité, respectueux des besoins spécifiques du public.

SERVICE D'INTERPRÉTATION ET D'APPUI À LA COMMUNICATION

Le Service d'interprétation des Sourds de Belgique (SISB) vise à faciliter la communication entre personnes sourdes et entendantes par des prestations d'interprétation en langue des signes francophone de Belgique, de la translittération (Langue française Parlée Complétée ou français signé) et de la transcription (retranscription et sous-titrage en direct).

Le service se présente comme suit :

- Le service de Première Ligne se concentre sur les demandes provenant des personnes sourdes.
- Le service de Deuxième Ligne se concentre sur les demandes de tout organisme désireux de se rendre accessible.

Le SISB travaille avec des interprètes en langue des signes compétents en interprétation de liaison et dispose d'un petit groupe d'interprètes salariés, dont il gère les agendas. Pour le reste, il fait appel à des prestataires indépendants externes, liés par une convention de collaboration.

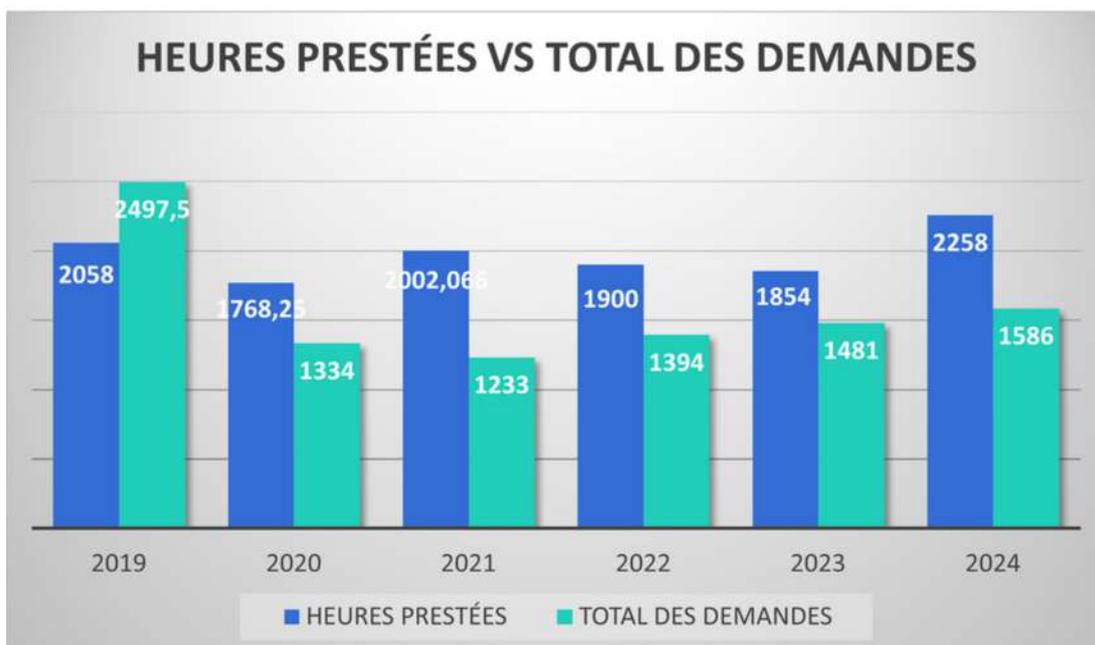
SACIPS

Le SACIPS (Service d'appui à la communication et à l'interprétation pour les personnes sourdes) s'adresse aux personnes sourdes, malentendantes et aux personnes entendantes souhaitant communiquer avec ces dernières. Souvent appelées « interprétation de liaison », elles portent sur des besoins vitaux, de base, tels que les soins de santé, les services de Police, les prestations de Justice, les services sociaux, les CPAS, etc.

Réalisations

Grâce aux efforts de notre équipe, entamés en 2023, pour optimiser nos services et répondre au mieux à toute demande de bénéficiaire en situation de surdit  ou de malentendance, les demandes et les heures de prestations sont en constante augmentation, pour revenir en 2024,   un avant covid-19. Nous avons ainsi comptabilis  **2258 heures** pour **195 b n ficiaires**.

Ceci augure une belle progression alliee aux cons quences de la mise   jour de tous nos outils, documents et du renforcement apport  au niveau de la gestion des demandes.



PROJET EN INITIATIVE DE LA COCOM

La mise en place d'une offre de prestations d'interprétation en langue des signes de 2e Ligne pour répondre aux demandes des services relevant du secteur Social (au sens large) et de la Santé.

Cette offre complète celle que nous proposons déjà dans le cadre de notre agrément avec la COCOF. Ces deux types d'offres sont distinctes mais complémentaires.

Ce projet permet aux services du secteur de la Santé, publics et sociaux de se rendre accessibles aux minorités linguistiques et culturelles en vue de favoriser leur inclusion.

Réalisations

OBJECTIFS COCOM FINAUX	RÉALISATIONS COCOM 2023	RÉALISATIONS COCOM 2024
300h d'interprétation/6 mois en présentiel et en distanciel	400h d'interprétation	596h45 d'interprétation
Recettes de 7000 euros	Recettes de 5000 euros	Recettes de 9200,75 euros
8 conventions	2 nouvelles conventions	3 nouvelles conventions

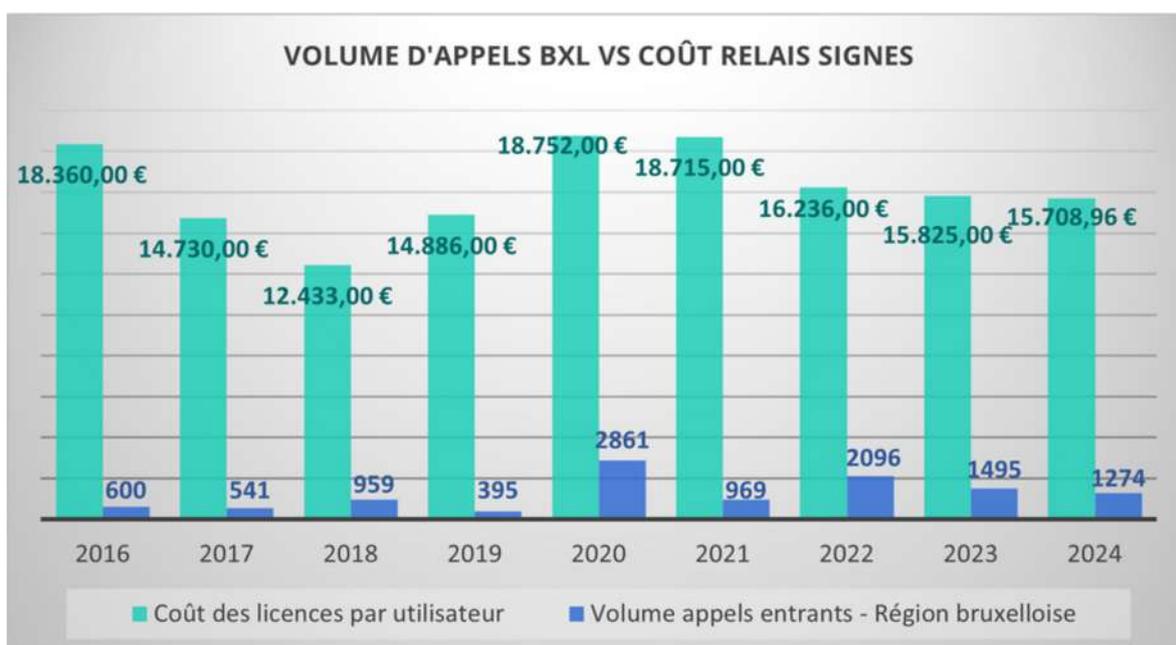
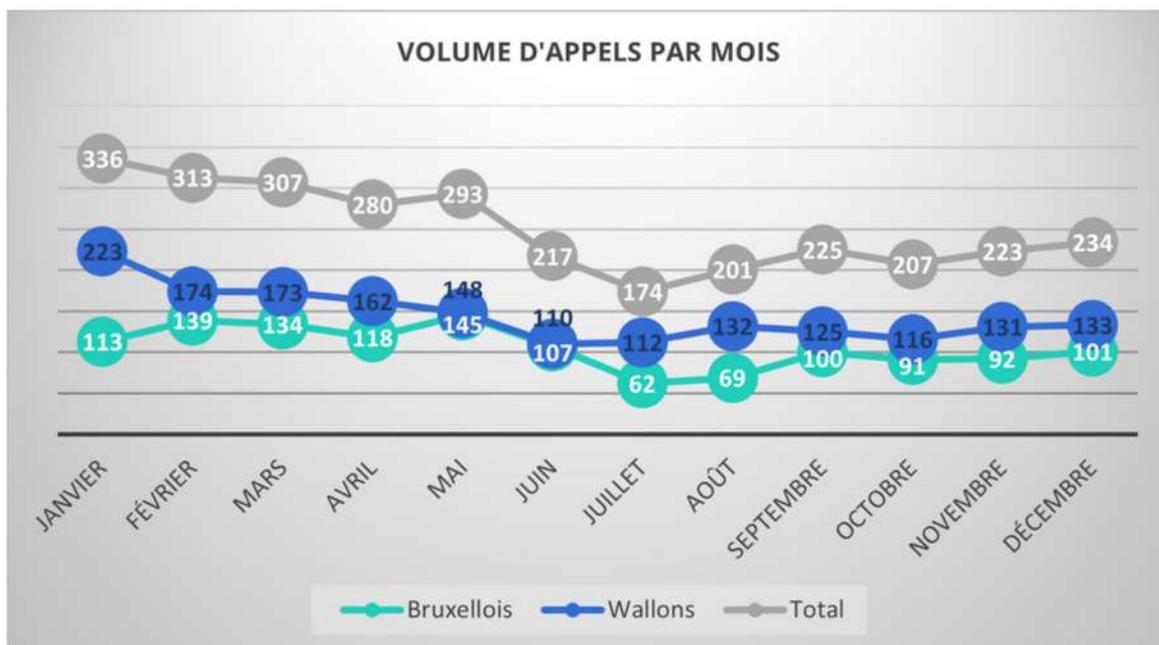


RELAIS-SIGNES

Relais-Signes est un service d'interprétation à distance développé et mis en place en partenariat avec le Service d'interprétation des Sourds de Wallonie (SISW) depuis 2016. Il s'adresse aux personnes sourdes de Bruxelles et de Wallonie. Ses prestations ne concernent que les interprétations de courtes durées de moins de 20 minutes. 6 interprètes salariés prestent dans ce cadre, dont 1 fait partie du SISB.

Réalisations

Force est de constater que recourir à ce service est à présent devenu une habitude pour les personnes sourdes. Bien que l'utilisation soit majoritairement effectuée par le public wallon, l'importance de notre participation à ce projet a tout son sens pour le public bruxellois, en termes d'offre d'appui à la communication.



TRANSCRIPTION

Suite à un désir de répondre à un besoin de notre public-cible, un projet de vélotypie a vu le jour en 2020, soutenu financièrement par la Fondation Roi Baudouin.

Après de nombreuses recherches, le projet a finalement accouché en septembre 2024 avec une externalisation du service vers un nouveau partenaire : Dreamwall.

Pour rappel, cette société est le prestataire attitré de la RTBF pour la production des sous-titres pour personnes sourdes et malentendantes de toutes leurs émissions, documentaires et journaux télévisés.

L'année 2024 a essentiellement été dédiée à un plan de communication de cette nouvelle offre de service.

Plan de Communication

Afin de visibiliser au maximum et de poser au mieux les bases de cette nouvelle offre, les processus suivants ont été mis en place :

- Mise à jour de notre site internet avec la création d'une page spécifique dédiée à l'offre
- Création d'un formulaire de demande de devis sur cette même page de notre site
- Mise à jour des flyers du SISB
- Formation des équipes du SISB aux particularités de la transcription et du sous-titrage

Une fois ces bases posées, un plan de Communication a été mis en place pour la fin d'année. L'idée était d'informer un maximum d'organismes de cette nouvelle offre avant la fin de l'année, afin qu'ils puissent l'intégrer dans leur budget de l'année suivante.

Ainsi, près de 270 organismes ont reçu les informations relatives à cette nouvelle offre via notre outil d'emailing de masse. Parmi ces organismes, nous désirions toucher les services publics de première ligne comme les maisons communales, les hôpitaux, les mutuelles, les services publics administratifs, les syndicats, etc. Mais également, les salles de spectacles, de conférences, de séminaires et les politiques.



Participation d'Info-Sourds au Colloque "Des enjeux de l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap" organisé par Le Secrétariat du Conseil des Personnes handicapées (CPH). Les services de Dreamwall nous ont permis d'y suivre l'évènement grâce à la transcription.

PERSPECTIVES DU SISB

Outil de gestion DUSC

L'année 2025 verra la période test de notre nouvelle base de données du SISB se mettre en place avant la mise en production finale. Pour rappel, cette base de données permettra aux différents intervenants (demandeurs et interprètes) de s'y connecter pour introduire les demandes d'une part et s'attribuer les prestations de l'autre. Elle devra également permettre un suivi plus pratique de la chaîne de facturation des interprètes.

Plans de communication

Avec la **mise à jour des formulaires et documents au SISB**, le plan de communication mis en place en 2024 se poursuivra en 2025 dans le but d'attirer plus de bénéficiaires et de prestataires.

Au niveau de son **offre de transcription**, là également le plan de communication se poursuivra afin de toujours plus le visibiliser.

Financement du service

À la suite de la modification de l'arrêté SACIPS, le service peut générer des recettes qui doivent être utilisées pour le développement de l'augmentation des prestations. Le développement d'une activité d'économie sociale est une piste intéressante. L'année 2024 était une année de transition et nous avons besoin de plus de temps pour voir les effets du nouvel arrêté 2023/1641 de la COCOF. L'enjeu est d'attirer plus d'indépendants tout en contrôlant le budget. Le module financier de notre prochaine base de données nous aidera à avoir une meilleure vision des dépenses passées et futures.

Développement de la Deuxième Ligne

Nos efforts seront également poursuivis afin d'étendre et poursuivre notre travail d'offre de Deuxième Ligne pour tout organisme non marchand, désireux de se rendre accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Et ce afin de toujours travailler sur plus d'inclusion en Région bruxelloise. Pour se faire, nous allons poursuivre la demande de mise en place d'un cadre réglementaire relatif au secteur l'interprétation en milieu social à Bruxelles

SENSIBILISATIONS

Après avoir défini les cibles, mis en place la structure et les bases, et créer les outils depuis juillet 2023, nous avons, en 2024, effectué les premières sensibilisations, proprement dites, auprès d'organismes publics et privés.

Chacune de ces sensibilisations a soigneusement été répertoriée, analysée et évaluée :

- **Répertoriée** digitalement au niveau de notre base de données.
- **Analysée avant et après chaque session**, avec les personnes concernées en interne, afin d'adapter nos sessions au plus près des besoins de chaque commanditaire. Mais également après, afin d'évaluer les points positifs et négatifs, et les corrections à apporter pour les prochaines.
- Enfin, **évaluée auprès du commanditaire lui-même** au moyen d'un sondage soumis à chaque fin de session auprès de tous les participants. Ces sondages créés au moyen de Microsoft Forms, nous ont d'ailleurs permis d'améliorer les outils utilisés en lien avec les retours fournis.

Je tiens à souligner qu'un plan de Communication avait initialement été prévu pour ce projet mais à la vue du succès spontané de ce dernier, celui-ci a été écarté en 2023 et 2024. En effet, le temps demandé pour traiter les 3 premiers points, était déjà trop important pour la seule ressource humaine, temps partiel dédiée au projet. Cette dernière a préféré se focaliser sur les 3 premiers points plutôt que de se disperser. Cela a permis de solidifier et éprouver les processus au cours des premières sessions données et permettre d'offrir un service professionnel et de qualité.

Constat

Ces sensibilisations répondent à un besoin, que ce soit de la part d'organismes ayant engagé des personnes sourdes ou malentendantes mais également de la part de services publics faisant naturellement face à ce type de public via leurs agents de première ligne : commune, Justice, etc.

Retour sur les performances 2024

Lors de notre rapport d'activités de 2023, à la vue du budget accordé et donc de la seule ressource humaine (1/5 temps), nous avons prévu pour 2024 :

- 4 sensibilisations
- 1 évènement en fonction des rentrées financières

Lors de cette année et demie écoulée, nous n'avons cessé d'éprouver et améliorer nos sessions. Nous offrons, par exemple, la possibilité de présenter nos sessions en français ou en anglais avec des sous-titres et supports en néerlandais. Ou encore en anglais avec des sous-titres français, anglais ou néerlandais, et ce en fonction de la demande.

Nous avons également créé du matériel sous forme de fiches (FR, NL, EN), que nous laissons également à chacun de nos commanditaires afin qu'ils puissent garder une trace de nos conseils, nos apprentissages ainsi que nos coordonnées.

Au-delà des sessions proprement dites, les formes de nos devis et factures ont également été revues pour plus de clarté et lisibilité, mais également afin de mettre en avant ce qui leur est offert en termes d'avantages financiers via nos subsides. Ces documents ont été traduits en néerlandais et anglais.

Nous nous sommes également permis, en 2024, de nous aligner avec nos concurrents au niveau des tarifs proposés pour passer de 250 euros, pour une séance de 2h, à 300 euros TTC. Et 500 euros pour une demi-journée à 600 euros TTC.

Sur ces niveaux, nous pouvons donc confirmer que les objectifs de 2024 ont été atteints.



Atelier "Dans la peau d'une personne sourde" au BEUC



Atelier "Dans la peau d'une personne sourde" du Groupe 1 au Parquet de Bruxelles



Atelier "Dans la peau d'une personne sourde" du Groupe 2 au Parquet de Bruxelles

DONS ET SOIRÉE CARITATIVE

Il a été donné comme mission à la chargée de Communication de développer un axe permettant à l'asbl de recevoir des dons.

Dans le cadre de ce processus, les choses suivantes ont été mises en place :

- Création d'une page don sur le site internet ;
- Création d'un formulaire en ligne.

2024 a également été l'occasion de tester une soirée caritative, que nous avons eu la chance de mettre en place grâce à la chorale de Chorus Erasmus.

Cet événement nous a permis de tester :

- L'organisation d'un événement de plus de 250 personnes ;
- Notre liste de donateurs potentiels ;
- Un plan de communication dédié à un événement caritatif.

Mais également de tester et visibiliser :

- Notre page "don" ;
- Notre formulaire en ligne ;
- Plus généralement de faire connaître Info-Sourds et ses missions.

Cette première expérience a permis à Info-Sourds de lever **1000 euros de recettes** et de recevoir nos premiers **130 euros de dons**.



COMPTES ET BILANS

BILAN au 31/12/2024				
				
ACTIF				
		2024	2023	2022
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	31.944	36.009	25.692
Frais d'établissement	20	0	0	0
Immobilisations incorporelles	21	125	484	662
Immobilisations corporelles	22/27	31.819	35.525	24.930
Terrains et constructions	22	-	-	-
Installations machines et outillage	23	9.998	9.926	3.467
Mobilier et matériel roulant	24	2.1820	2.5600	2.1463
Location financement	25	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	-	-
Immobilisation en cours et acomptes versés	27	-	-	-
Immobilisations financières	28	-	-	1 00
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	5 46.763	5 86.220	5 08.301
Créances à plus d'un an	29	-	-	-
Stock et commandes en cours d'exécution	3	-	-	-
Créances à un an au plus	40/41	3 95.368	3 40.269	3 28.851
Créances commerciales	40	9.277	2.963	2.528
Autres créances	41	3 86.091	3 37.306	3 26.323
Actiris ACS		39.822	85.842	51.577
Actiris APS		35.787	35.038	20.432
COCOF - SA		26.267	39.387	34.294
COCOF - SISB		46.423	21.454	21.309
COCOF - Complément ACS - CP 319		1.508	4.366	9.007
Loterie Nationale SA		-	2.000	4.000
Loterie Nationale SISB		-	500	1.000
Subside en initiative - COCOM		12.000	12.000	10.000
Subside le Maribel		-	-	21.295
Bruxelles Formation		8.875	8.875	76.384
Fonds Social Européen		145.918	68.077	47.385
Prime Aviaq		27.474	5.820	15.746
Prime VDAB		2.485	2.377	4.400
Primes insertion PHARE		21.686	6.678	9.494
CAP 48		17.012	34.044	-
Subside ponctuel		-	2.500	-
Primes assurances		-	1.371	-
Créances via membres du personnel		833	749	-
indûs personnel		0	6.228	-
Valeurs disponibles	54/58	1 46.111	2 41.970	1 76.309
Comptes de régularisation	490/1	5.284	3.981	3.141
TOTAL DE L'ACTIF		578.707	622.230	533.993

PASSIF				
		2024	2023	2022
FONDS SOCIAL	10/15	61.370	53.300	72.127
Fonds de l'association	10	-	-	-
Plus-values de réévaluation	12	-	-	-
Fonds affectés	13	66.595	66.595	86.400
Résultat positif (négatif) reporté	14	8.189	17.084	15.513
Subsides en capital	15	2.963	3.789	1.240
PROVISIONS	16	183.612	179.493	157.118
Provisions pour risques et charges	160/5	183.612	179.493	157.118
Provision pour APS	163002	103.107	88.438	65.686
Provision pour charges pertes de rendement	163003	80.505	91.054	91.430
DETTES	17/49	333.724	389.437	304.748
Dettes à plus d'un an	17	10.407	10.407	10.082
Dettes financières	170/4	-	-	-
Dettes commerciales	175	-	-	-
Provision avance ACS - Actiris	179200	8.539	8.539	8.539
Remboursement surplus annuel - subsides ACS	179201	1.868	1.868	1.543
		-	-	-
Dettes à un an au plus	42/48	297.524	336.130	287.410
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	-	-	-
Dettes financières	43	-	-	-
Dettes commerciales	44	22.675	35.777	12.920
Dettes fiscales	45	128.380	181.773	172.395
<i>Impôts</i>	450/3	2.088	7.594	9.664
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9	126.292	174.179	162.731
Dettes diverses	47/48	146.469	118.579	102.094
<i>COCOF - SA</i>	483201	40.017	16.583	16.286
<i>COCOF - SISB</i>	483202	75.510	66.837	53.343
<i>COCOF - Loterie Nationale</i>	483203	6.408	2.665	2.490
<i>ACTIRIS - ACS</i>	483301	2.099	1.869	1.869
<i>Fonds Social Européen FSE</i>	483305	14.070	8.752	8.752
<i>COCOM</i>	483306	1.584	8.553	16.969
<i>Maribel</i>	483307	3.689	1.691	-
<i>AVIQ</i>	483308	-	9.279	-
<i>Cap48</i>	489500	743	-	-
<i>Autres dettes diverses</i>	489900	2.351	2.351	2.386
		-	-	-
	492/3	25.794	42.900	7.257
TOTAL DU PASSIF		578.707	622.230	533.993

Historique des comptes de résultats



		Budgets Prévisionnels				
		Réalisé	Budget	Ratio	Budget	Budget
		2024	2024		2025	2026
61	Services et biens divers	204.688	198.460		192.757	196.607
611	Achats divers	163	250	65%	250	250
6112	Frais stagiaires		7.000	0%	-	-
612	Frais de gestion du personnel	20.248	18.800	108%	22.323	22.770
612010	Frais de formation du personnel	4.141	5.500		5.788	5.904
612240	Abonnement revues professionnelles	3.239	3.300		3.665	3.739
612600	Frais de secrétariat social	12.869	10.000		12.870	13.127
613	Loyers et charges locatives	41.389	42.936	96%	41.750	42.585
613000	Loyers	34.540	32.436		34.750	35.445
613001	Charges locatives	6.850	10.000		7.000	7.140
613031	Aménagement des locaux	-	500		-	-
615	Entretien des locaux	883	918	96%	1.000	1.020
616	Entretien et réparations - services ext.	4.296	3.060	140%	4.300	4.386
617	Assurances	3.332	2.856	117%	2.900	2.958
618	Transports, déplacements	5.755	3.060	188%	4.834	4.931
619	Autres frais de gestion générale	128.622	126.580	102%	115.400	117.708
619000	Frais de gestion générale	38.635	37.000		40.400	41.208
619200	Services informatiques extérieurs	23.911	34.000		24.000	24.480
619242	Honoraires intervenants formation	12.612	4.080		14.000	14.280
619250	Tickets d'interprétation	19.017	30.500		18.500	18.870
619201	Licences IVES	15.709	16.500		16.000	16.320
619240	Autres honoraires	11.545	2.000		2.500	2.550
619245	Honoraires interprètes	7.194	2.500		-	-
62	Rémunérations, charges sociales etc.	1.338.531	1.341.234	100%	1.374.412	1.401.900
620000	Rémunérations, charges sociales etc.	1.314.201	1.316.000		1.351.102	1.378.124
622000	Assurance-loi - Accident de travail	4.801	4.500		4.600	4.692
623000	Médecine du travail	3.905	3.800		3.950	4.029
624000	Frais défraiements télétravail	15.625	16.934		14.760	15.055
625000	Provision pécule de vacances	95.500				
625100	Utilisation provision pécule de vacances	-95.500				
63	Amortissements/provisions	22.896	11.600		45.942	14.484
630200	Amortissements	13.818	11.600		14.200	14.484
632000	Réductions de valeur sur subsides	-				
637000	Recettes déduites des subv. COCOF	4.958	-		-	-
637002	Provision APS	14.668	-		12.802	-
637004	Provision Prime insertion	-			18.940	
637100	Utilisations provisions	-10.549				
64	Autres charges d'exploitation	2.334	408	572%	400	408
65	Charges financières	613	663		650	663
66	Charges exceptionnelles	39.325		++		
TOTAL DES CHARGES		1.608.386	1.552.365		1.614.161	1.614.063

70	Chiffres d'affaires	18.140	5.355	339%	8.000	12.000
700	Interprétariat / Factures	18.140	5.355		8.000	12.000
73	Cotisations / Subsidés / dons	1.578.205	1.546.060		1.606.824	1.606.111
731-2	Cotisations - événements	2.434	2.000	-	2.500	2.500
731000	Cotisations SA	794	1.000		1.000	1.000
731100	Cotisations SISB	1.640	1.000		1.500	1.500
736	Subsidés , Primes	1.445.917	1.424.224	102%	1.485.848	1.482.765
736000	Actiris - ACS	354.406	314.000		382.852	390.509
7360021	Subside APS	178.937	159.456		179.842	183.438
736003	Subside Bruxelles-formation	88.750	88.750		88.750	88.750
7360031	Subside FSE	105.540	194.919		129.490	132.080
7360040	Frais salariale COCOF/SA-SISB	360.532	340.000		378.803	386.379
736005	Frais de fonctionnement COCOF/SA-SISB	125.521	109.000		125.528	128.039
736006	Frais de formation COCOF/SA-SISB	537	3.288		3.788	3.864
736032	Prime Aviq	21.991	15.000		9.172	9.355
7360331	Prime VDAB	9.831	7.500		9.940	2.485
736033	Maribel	87.673	79.194		147.172	150.116
736034	Prime Phare	29.350	15.000		-	-
736035	COCOF - Complément ACS	1.000	1.500		1.000	1.500
736038	Equal brussel	8.129	5.884		12.500	6.250
736040	Subside facultatif COCOM	60.000	60.000		-	-
736018	CAP48	13.721	30.733		17.011	-
738	Dons , Réductions	129.854	119.835		118.476	120.846
738000	Dons	1.249	200		200	204
738100	Exonérations précomptes professionnels	2.485	2.295		2.517	2.567
738200	Avantages ONSS-ACS	126.121	117.340		115.759	118.075
74	Produits d'exploitations	992	500		1.500	1.500
75	Produits financiers	1.886	-		-	-
76	Produits exceptionnels	18.059	-	+++	-	-
TOTAL DES PRODUITS		1.617.282	1.556.915		1.616.324	1.619.611

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8.896	4.550		2.163	5.548
AFFECTATION DU RÉSULTAT	-	-		-	-
RÉSULTAT REPORTÉ	-8.189				



PERSPECTIVES 2025

Comme ce rapport a pu le montrer, Info-Sourds regroupe différents projets et/ou services autonomes avec des lignes de conduite et processus transversaux.

Chaque année, à l'occasion de la rédaction des rapports d'activités annuels, les différentes équipes évaluent leurs projets, décident des ajustements, perspectives et priorités pour l'année suivante.

Les perspectives des différents projets et/ou services ont donc été explicités ci-avant.

Lors de cet exercice annuel, la Direction veille au respect des conventions ainsi qu'aux orientations stratégiques de l'Organe d'Administration qui sont les suivantes :

- Restructurer l'équipe support afin d'assurer stabilité et pérennité ;
- Mettre les efforts dans chacune des activités métiers ;
- Développer les sources de revenus alternatifs aux subsides publics ;
- Garder l'humain, tout tant s'appuyant sur la technologie.

Concernant l'équipe support, un accompagnement est prévu pour 2025, avec pour objectif de :

- Réaliser un état des lieux - co-construit avec l'équipe – des responsabilités et rôles de chacun ;
- Analyser et ajuster concrètement l'équilibre et la cohérence des charges de chacun ainsi que de faciliter les interactions au sein de l'équipe ;
- Maintenir et améliorer la cohésion ainsi que l'efficacité d'équipe ;
- Aboutir à plus de formalisation des responsabilités et des actions de chacun, tout en gardant la souplesse existante dans les collaborations.

Info-Sourds de Bruxelles

Avenue Brugmann, 76

1190 Bruxelles

©asbl Info-Sourds de Bruxelles

